

L'AFPN OBTIENT 485 MILLIONS DE DOLLARS POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS

Pour diffusion immédiate : 26 mars 2026

Première Nation de Westbank, Colombie-Britannique – L'Administration financière des Premières Nations (AFPN) a émis sa 15^e obligation, levant 485 millions de dollars pour les gouvernements des Premières Nations du Canada afin de financer des projets tels que la construction de nouvelles habitations, la construction d'une installation de GNL, des investissements dans les services de santé et la construction d'infrastructures essentielles. Face à une forte demande, l'émission a été vendue à 40 investisseurs à travers le monde. L'AFPN a obtenu un taux de 3,99 % pour ses membres, soit 0,46 % de moins que le taux préférentiel bancaire de 4,45 %, ce qui permet de maintenir les coûts d'emprunt à un niveau abordable et de dégager davantage de fonds pour d'autres priorités communautaires.

« L'intérêt pour les obligations autochtones ne cesse de croître. La communauté des investisseurs voit ce que fait l'AFPN, les projets que nous finançons et comment un investissement dans les obligations de l'AFPN profite aux communautés des Premières Nations à travers le pays », a déclaré le chef Derek Epp, de la Première Nation Ch'íyáqtel, en Colombie-Britannique, et président du conseil d'administration de l'AFPN. « Les dernières émissions d'obligations de l'AFPN sont classées « durables » par Bloomberg, ce qui correspond aux critères de nombreux investisseurs. Alors que nous constatons une demande croissante de financement pour les projets menés par les Autochtones et une demande continue pour nos obligations de la part des investisseurs, nous pouvons obtenir les meilleurs taux pour nos membres. »

L'AFPN fonctionne selon un modèle d'emprunt groupé afin de permettre aux gouvernements des Premières Nations d'accéder à des capitaux abordables à des conditions favorables. Les prêts sont entièrement garantis par les revenus autonomes des membres. L'AFPN est un modèle unique en son genre qui démontre la puissance et le succès des Premières Nations lorsqu'elles s'unissent.

« Notre succès en matière de mobilisation de capitaux produit des résultats concrets : des communautés plus fortes et un Canada plus fort », a déclaré Ernie Daniels, président-directeur général de l'AFPN. « Grâce aux nouvelles modifications législatives visant à autoriser l'AFPN à prêter à des entités à vocation spéciale détenues par des Autochtones, notre financement à faible coût favorisera davantage la participation et le leadership des Autochtones dans l'ensemble de l'économie. »

Le portefeuille de prêts de l'AFPN dépasse désormais 4,3 milliards de dollars de financement pour ses membres, a créé environ 41 000 emplois et a contribué à hauteur d'environ 9,0 milliards de dollars à la production économique.

-30-

À propos de l'AFPN

L'AFPN est une société de services financiers à but non lucratif dirigée par les Premières Nations, régie par la *Loi sur la gestion financière des premières nations* (2005), qui offre des services de financement, de gestion des investissements et de conseil en matière de capital à des conditions avantageuses aux gouvernements des Premières Nations au Canada. L'AFPN ne dépend pas du financement du gouvernement fédéral et est autonome financièrement.

Contact médias :

Jennifer David, AFPN

Directrice des communications et du marketing, Courriel : jdavid@fnfa.ca

